



### *Un nouveau visage pour le parc*

À l'origine propriété de Chameralat, c'est en 1980 que la municipalité fait l'acquisition d'un espace de 5 hectares en plein centre-bourg. Depuis, la Ville s'est engagée à aménager et revaloriser le parc Pierre-Montgroux, qui est devenu un des plus beaux du département. Ce patrimoine est un élément symbolique de la commune, où il fait bon de se promener. Depuis début janvier, les magnifiques grilles et le grand portail, en fer forgé, installés sous la lignée Chameralat, famille propriétaire du domaine de 1934 à 1950 (époque à laquelle le patrimoine est aménagé en parc), ont été déposés pour être réparés et rénovés.

Plusieurs mois sont nécessaires pour la restauration dans le respect du travail initial, par une ferronnerie d'art. Reforgé à l'identique et dans les moindres détails, cet élément du patrimoine communal regagnera sa place au cours du mois de juin dans cette clôture majestueuse.

Un artisan en maçonnerie travaille actuellement avec minutie sur la réfection du mur d'enceinte du parc. Afin de mettre en valeur ce site et de révéler tout son charme, les ouvriers ont procédé au décrépiçage du muret pour que les pierres qui le constituent apparaissent et soient mises en valeur par le travail de rejointoiement. Plus le chantier avance, plus il révèle de précieux détails architecturaux, qui dévoilent un peu d'histoire de notre cité. Cette opération représente un travail de longue haleine et se poursuivra jusqu'en juin.

Aussi, la circulation rue de Blanzat est perturbée et réglementée par des feux tricolores durant la durée des travaux. Le parc, poumon vert de notre commune, prend une toute nouvelle allure, qui ne doit qu'embellir notre cadre de vie.

## *Aménagement paysager avenue de la République*



Des travaux de démolition de bâtiment sur le bief ont été réalisés avenue de la République, à l'intersection de la rue Jules-Ferry, afin de libérer l'espace entre les deux "bras". Cette opération va permettre d'effectuer une étude d'aménagement paysager, tout en valorisant le bief, l'utilisation de l'eau, avec la remise en fonctionnement de la roue de l'ancien moulin qui sera alors restaurée, le tout animé par des jeux de lumière.

Un chemin de promenade sera aménagé et rejoindra l'impasse du lavoir. Dans le

même temps, le trottoir qui longe ce site sur cette portion de l'avenue ainsi que le stationnement seront repensés pour sécuriser le cheminement.

